



Le Planning fête ses 50 ans et il a encore plein de combats à mener!

50 ans déjà. 50 ans de lutte. Un demi-siècle ça peut faire peur, mais c'est mal connaître le Planning! Il est toujours là, il est toujours aussi jeune et dynamique. Et il en a bien besoin. Car il y a toujours des combats à mener. Au Luxembourg, nous avons fait tourner la roue dans le bon sens avec la loi du 17 décembre 2014 qui a reconnu l'autodétermination des femmes quant au choix de poursuivre ou non une grossesse. Mais pas le temps de se reposer sur ses lauriers.

Saviez-vous par exemple que la précarité ne s'arrête pas à 25 ans? Pourtant, les moyens de contraception ne sont remboursés que jusque cet âge là au Luxembourg. Bizarre lorsque l'on sait que 60% des femmes qui ont recours à une interruption de grossesse ont plus de 25 ans.

Saviez-vous également que les grossesses sont rares chez les femmes qui utilisent un implant ou un stérilet? Mais ces moyens de contraception à longue action ne sont toujours pas remboursés au Luxembourg, les méthodes chirurgicales (stérilisation, vasectomie) sur demande, non plus. Le gouvernement avait pourtant promis dans son programme de coalition d'étendre le remboursement de la contraception à d'autres méthodes que la pilule, le patch et l'anneau.

Saviez-vous que le Planning consacre la majeure partie de son activité à la prévention? Le Planning a 50 ans mais n'a que deux postes d'éducation sexuelle et affective pour parcourir le pays, ses écoles, ses maisons-relais, former ses professeurs et éducateurs. Et tout cela en prenant en compte les besoins spécifiques des personnes présentant un handicap, des personnes nouvellement arrivées.... C'est mission impossible.

Le Planning a 50 ans et il ne lâche rien. Il ne désespère ainsi pas de voir un jour la réalisation d'une enquête nationale sur la santé sexuelle et reproductive. Une étude demandée depuis 2005 et que le Planning continue (et continuera) de réclamer. Et pour cause, il n'existe à ce sujet aucunes données représentatives. Les seules informations disponibles proviennent de l'étude "Jeunes" OMS «Health Behaviour in School aged Children». Mais elles sont limitées et partielles. Des données représentatives sur le Luxembourg pourraient permettre de mener une stratégie de santé publique fondée sur des bases solides. Actuellement, le Luxembourg ne peut se comparer à aucun autre pays car il n'existe aucun indicateur dans ce domaine, comme le taux d'avortement, la couverture contraceptive de la population... Et avancer dans le noir n'est pas chose aisée!

Simone de Beauvoir disait: « On ne naît pas femme, on le devient ». Une phrase valable pour toutes les identités sexuelles. C'est pour cela que le Planning demande que les motifs de discrimination inclus dans la loi sur l'égalité de traitement de 2006 soient élargis. Actuellement, la mention de l'orientation sexuelle n'est pas suffisante pour protéger les personnes intersexes, trans', etc. Leur autodétermination en matière d'identité et expression en matière de sexe et de genre doit être reconnue. Les stérilisations forcées et les traitements médicaux et psychiatriques - posés comme condition à la rectification de la mention du sexe et du prénom à l'état civil - sont indignes.

Nous demandons au gouvernement de se pencher comme prévu au programme de coalition sur les questions relatives à l'intersexualité et la transsexualité en s'entourant des acteurs de terrains en la matière et des personnes concernées.

Enfin, le gouvernement a prévu une initiative législative visant à interdire toute forme de mutilations génitales, nous l'attendons impatiemment. Actuellement, les mutilations génitales féminines ne font l'objet d'une interdiction spécifique que pour les jeunes (loi sur l'aide à l'enfance), mais rien pour les femmes. Cela doit changer. En outre, n'oublions pas que les opérations, lorsqu'elles sont imposées aux personnes intersexes et trans' sont des mutilations sexuelles. Elles doivent donc être purement et simplement interdites.

Nous savons que le gouvernement travaille actuellement sur un nouveau cadre juridique pour encadrer la prostitution. Indépendamment, du système in fine adopté, le Planning demande que les droits humains fondamentaux des prostituées soient respectés. Elles doivent bénéficier d'une protection juridique, sociale et de santé. Elles doivent surtout être convenablement et efficacement accompagnées pour les aider à sortir de la prostitution. Car les femmes qui s'adonnent à la prostitution sont en général exploitées et sont des victimes. Toutes mesures doivent être prises en amont pour leur permettre de faire des choix de vie libres de toutes contraintes, financières, violences dues au genre, etc.

Qu'il s'agisse de prostitution, de gestation ou procréation pour autrui, le Planning se prononce absolument contre la marchandisation du corps. Le souhait d'avoir un enfant ne pourra jamais justifier l'exploitation de la misère humaine et la mise en place d'un esclavage moderne de personnes vulnérables. On ne peut, dans ces cas, parler de libre choix. Pour ce qui est de la procréation médicalement assistée (PMA), le principe des dons anonymes et gratuits doit donc prévaloir.

Pour ce grand anniversaire, le Planning espère recevoir plein de bonnes nouvelles et de nouvelles ressources. Pour se battre encore plus et encore mieux afin que les droits, la santé, l'accès, l'information en ce qui concerne la sexualité et la reproduction soient une réalité pour toutes et tous.

Planning Familial, 22 février 2016